

ÉTUDES et RÉSULTATS

novembre 2025
n° 1355

Depuis vingt ans, des pères plus présents auprès des jeunes enfants mais pas plus souvent seuls avec eux

En France métropolitaine, 87 % des enfants de moins de 6 ans – soit 3,6 millions – vivent avec leurs deux parents en couple cohabitant, en 2021. Au cours d'une semaine habituelle, du lundi au dimanche, nuits comprises, ces enfants passent, en moyenne, 82 % du temps avec au moins un de leurs parents.

Les mères sont plus présentes que les pères, même lorsque les parents sont dans la même situation d'emploi. Elles sont seules en charge des enfants, en moyenne, un peu plus de 23 heures par semaine, soit quatre fois plus longtemps que les pères. De fait, au cours d'une semaine habituelle, 45 % des jeunes enfants ne passent pas de temps avec leur père seul.

En vingt ans, le temps moyen passé par les jeunes enfants en présence de leurs parents diminue globalement de 5 heures 15 sur une semaine, car davantage de mères sont en emploi. À configuration d'emploi des parents équivalente en 2002 et en 2021, les évolutions sont en revanche peu marquées. Si, en 2021, les pères sont plus présents (+3 heures 15 par semaine par rapport à 2013), c'est en tandem avec la mère (+3 heures 45) plutôt que seuls avec les enfants (-30 minutes). En parallèle, le recours aux modes d'accueil formel (comme les crèches ou les assistantes maternelles par exemple) augmente de façon régulière, avec 60 % d'enfants de moins de 3 ans concernés en 2021 contre 47 % en 2002. Le taux de recours informel aux proches augmente de 25 % en 2002 à 31 % en 2007 puis baisse à 23 % en 2021.

Du côté des familles monoparentales, les pères sont nettement plus présents : un enfant concerné sur trois a été pris en charge au moins une fois par son père seul au cours de la semaine observée en 2021 contre un sur cinq en 2002, pour une durée moyenne plus longue (+12 heures sur la semaine).

Hélène Guedj, Pauline Virot (Drees)

À la naissance d'un enfant, les parents réorganisent leur vie professionnelle, conjugale et personnelle pour tenir compte du temps parental qui vient s'ajouter à leur quotidien. Depuis le début des années 2000, les représentations et les pratiques parentales ont évolué. En particulier, les pères présents et émotionnellement proches de leurs enfants sont de plus en plus valorisés (Sponton, 2023), ce qui s'est notamment traduit récemment par une

hausse du recours au congé de paternité dès la naissance (Guedj, Le Pape, 2023). Dans son rapport remis en 2020, la commission des 1 000 premiers jours de l'enfant souligne l'importance de la relation parent-enfant dans les premières années de la vie. Elle met notamment l'accent sur la présence du père dès les premiers jours pour favoriser le bien-être et le développement de l'enfant ainsi qu'un partage équitable du travail et de la vie de famille entre parents¹.

1. Rapport de la commission des 1 000 premiers jours (2020, septembre). [Les 1 000 premiers jours, là où tout commence.](#)

- À partir de l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants (MDG) de la Drees (**encadré 1**), cette étude vise à mesurer sur une semaine habituelle le temps passé par les enfants de moins de 6 ans en présence de leur mère et de leur père, ainsi qu'à décrire les principales évolutions du temps familial observées au cours des vingt dernières années.

Avant 6 ans, les enfants vivant avec leurs deux parents passent 82 % du temps avec eux

En 2021, au cours d'une semaine habituelle, du lundi au dimanche nuits comprises – soit 168 heures au total –, les enfants de moins de 6 ans vivant en France métropolitaine passent en moyenne 136 heures en présence d'au moins un de leurs parents (soit 81 % du temps) et près de 32 heures en l'absence de leurs deux parents (19 %).

Dans les familles monoparentales, les enfants sont souvent un peu moins de temps avec au moins un de leurs parents (80 % du temps) que les enfants qui vivent avec leurs deux parents (82 %), soit un écart d'un peu plus de 2 heures sur une semaine habituelle complète². Le recueil du calendrier de prise en charge de l'enfant sur une seule semaine – qui rend compte de façon partielle du partage de la résidence des enfants de parents séparés – limite l'analyse du temps parental pour ces derniers.

La suite de l'étude porte principalement sur les enfants de moins de 6 ans de France métropolitaine qui vivent avec leurs deux

parents en couple cohabitant ; ils sont 3,6 millions en 2021 et représentent 87 % des enfants de cette tranche d'âge.

Avant 3 ans, 68 % des enfants dont les parents sont sans emploi ne sont jamais confiés à des tiers

Les enfants âgés de 3 à 5 ans passent en moyenne moins de temps que les enfants plus jeunes en présence d'au moins un de leurs parents (78 % contre 86 % [**tableau 1**] ; ce qui représente un écart d'environ 13 heures sur une semaine habituelle complète. En raison de la scolarité obligatoire à 3 ans, 3 % seulement des enfants ayant atteint l'âge de 3 ans au moment de l'enquête en 2021 passent l'intégralité du temps d'une semaine habituelle avec leurs parents (**graphique 1**). En revanche, avant 3 ans, cette situation est dix fois plus fréquente et concerne globalement près de 545 000 enfants. Autrement dit, 31 % des enfants de moins de 3 ans ne sont jamais confiés à des tiers – qu'il s'agisse de proches ou de professionnels – au cours d'une semaine habituelle. Avant un an, c'est le cas de presque la moitié des enfants (47 %), puis de 27 % des enfants âgés d'un an et 17 % de ceux âgés de 2 ans.

Pour les enfants de moins de 3 ans, cette proportion est très dépendante de la situation d'emploi des parents. Elle culmine à 68 % quand les deux parents sont sans emploi. Lorsque le père est en emploi et que la mère ne l'est pas, 61 % des enfants de moins de 3 ans ne sont jamais confiés à des tiers au cours d'une semaine habituelle. À l'inverse, quand la mère est en emploi et que le père

Encadré 1 L'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants et la mesure du temps parental

Après les éditions 2002, 2007 et 2013, l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants a été réalisée en 2021 par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) en partenariat avec l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT), la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et France Stratégie. Son champ couvre les ménages vivant en France métropolitaine ayant au moins un enfant de moins de 6 ans. La collecte s'est déroulée du 1^{er} octobre 2021 au 9 février 2022, en face-à-face ou par téléphone, auprès d'environ 9 000 ménages.

Durant l'entretien, le parent répondant à l'enquête est invité à renseigner un calendrier d'accueil complet de l'enfant pour chaque période

de 24 heures de chacun des 7 jours d'une semaine « habituelle », c'est-à-dire représentative d'une semaine non perturbée par la maladie d'un enfant, les congés d'un parent ou encore l'indisponibilité d'un mode d'accueil. Le calendrier permet de construire la mesure de temps de présence parentale mobilisée dans cette étude qui correspond au temps que l'enfant passe en présence de son père ou de sa mère. Cette mesure se distingue du temps que les parents consacrent aux activités parentales réalisées avec ou pour les enfants pour lequel la source de référence en France est l'enquête Emploi du temps de l'Insee, dont la dernière édition a eu lieu en 2009-2010 et qui est actuellement encore en cours jusque mi-2026. Les auteurs renvoient aux travaux de Champagne, Pailhé, Solaz (2015) et De Saint-Pol et Bouchardon (2013) sur ces questions.

Tableau 1 Temps passé par les enfants en présence de leurs parents, au cours d'une semaine habituelle en 2021

	Enfants de moins de 6 ans		Enfants de moins de 3 ans		Enfants âgés de 3 à 5 ans	
	hh:mm	en % ¹	hh:mm	en % ¹	hh:mm	en % ¹
Avec au moins un parent	137:17	82	143:57	86	130:50	78
Avec la mère (avec ou sans le père)	131:30	78	138:36	82	124:38	74
Avec le père (avec ou sans la mère)	114:12	68	116:04	69	112:25	67
Avec les deux parents ensemble	108:25	65	110:42	66	106:13	63
Avec un seul parent	28:51	17	33:15	20	24:36	15
Avec la mère sans le père	23:04	14	27:53	17	18:25	11
Avec le père sans la mère	05:47	3	05:22	3	06:11	4
Sans aucun des deux parents	30:43	18	24:03	14	37:10	22

1. En % du temps d'une semaine habituelle complète.

Note > La notation hh:mm désigne la durée moyenne en heures minutes.

Lecture > En 2021, en France métropolitaine, parmi les enfants vivant avec leur mère et leur père en couple cohabitant, ceux âgés de moins de 3 ans passent en moyenne 86 % du temps d'une semaine habituelle complète (143 heures 57 sur 168 heures au total) en présence d'au moins un de leurs parents et inversement 14 % du temps en l'absence de leurs deux parents (24 heures 03).

Champ > France métropolitaine, enfants vivant avec leur mère et leur père en couple cohabitant.

Source > Drees, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2021.

> *Études et Résultats* n° 1355 © Drees

2. Afin d'éclairer dans une perspective genrée les effets de la parentalité sur l'articulation des temps sociaux, l'étude se concentre sur les familles hétéroparentales. Comme par ailleurs les effectifs de familles homoparentales sont très réduits dans l'échantillon de l'enquête, aucun constat chiffré ne peut être établi sur cette population spécifique. Enfin, 79 enfants de l'échantillon vivent dans une famille recomposée ou dans une autre situation avec un seul ou aucun de leurs deux parents, ce qui constitue un effectif insuffisant pour les étudier isolément. Ils n'ont pas été regroupés avec les enfants vivant en famille monoparentale pour conserver un champ de diffusion usuel.

ne l'est pas, cette proportion est nettement moins élevée (26 %) ; une différence qui illustre l'inégale implication des mères et des pères dans la prise en charge des enfants en cas de chômage ou d'inactivité de l'un des deux. À l'opposé, lorsque les deux parents sont en emploi, seuls 5 % des enfants de moins de 3 ans ne sont jamais confiés à des tiers au cours d'une semaine habituelle.

Lorsque les enfants ne sont pas pris en charge exclusivement par leurs parents, le temps moyen passé avec au moins un parent – et symétriquement celui passé sans eux – varie nettement moins selon l'âge de l'enfant. Ainsi, quand les enfants sont gardés par des tiers, le temps moyen passé avec eux – et donc sans leurs parents – atteint 21 % du temps d'une semaine habituelle (34 heures 40) pour les moins de 3 ans et 23 % (38 heures 20) pour les 3-5 ans.

Les mères sont plus présentes que les pères, même à situation d'emploi identique

À la suite d'une naissance, les mères réduisent, voire cessent leur activité bien plus souvent que les pères pour s'occuper des enfants (Erb *et al.*, 2022 ; Esteban, 2024). On constate ainsi qu'en 2021, parmi les enfants de moins de 6 ans vivant avec leurs deux parents en couple cohabitant, les mères sont près de deux fois moins souvent en emploi à temps complet que les pères (45 % contre 81 % [tableau complémentaire A]⁴). Elles sont beaucoup plus souvent en inactivité – c'est-à-dire ni en emploi, ni au chômage – que les pères (29 % contre 5 %) ou à temps partiel (18 % contre 3 %). Le chômage concerne en revanche à peu près autant les pères que les mères (8 % contre 10 %). L'éloignement de l'emploi des mères décroît avec l'âge des enfants mais reste significatif après l'entrée à l'école maternelle.

Cette plus forte propension des mères à se rendre « disponibles » pour s'occuper des enfants explique en partie la différence du temps de présence parentale entre les mères et les pères. Au cours d'une semaine habituelle complète, les enfants de moins de 6 ans vivant avec leurs deux parents en couple cohabitant passent en moyenne 78 % du temps avec leur mère contre 68 % avec leur père, soit une différence de 17 heures par semaine (tableau 1). Cet écart atteint 22 heures pour les enfants de moins de 3 ans (82 % contre 69 %) et 12 heures pour les enfants âgés de 3 à 5 ans (74 % contre 67 %).

L'asymétrie observée entre les mères et les pères en matière de temps de présence parentale ne reflète pas seulement leur distance à l'emploi. En effet, à situation d'emploi donnée, le temps moyen passé avec les mères est systématiquement supérieur à celui passé avec les pères (tableau complémentaire A). Autrement

dit, même si les mères et les pères avaient des situations d'emploi comparables dans la population, des écarts persisteraient.

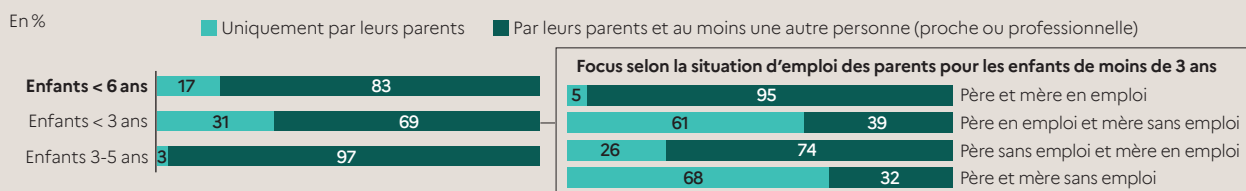
Au sein du couple, quand les deux parents sont à temps complet – comme c'est le cas pour deux enfants de moins de 6 ans sur cinq vivant avec leurs deux parents en couple cohabitant – ceux-ci passent en moyenne 71 % du temps d'une semaine habituelle avec leur mère et 66 % avec leur père, soit environ 8 heures 30 de plus en présence de leur mère qu'en présence de leur père. Dans ces familles, lorsque tous les enfants ont moins de 6 ans, les pères travaillent dans l'ensemble plus d'heures que les mères. Néanmoins, au cours d'une semaine habituelle, ils disposent en moyenne de 3 heures de plus que les mères de temps « disponible », c'est-à-dire sans travailler ni être en présence d'enfants (Esteban, 2025).

De même, les enfants passent plus de temps avec leur mère qu'avec leur père dans les cas plus rares où ceux-ci sont tous les deux sans emploi (90 % contre 84 % du temps d'une semaine habituelle, +10 heures) ou à temps partiel (76 % contre 71 %, +7 heures 30).

Les enfants de cadres passent moins de temps que les autres enfants avec leur mère

Parmi les caractéristiques usuelles concernant les enfants (sexe, âge), les parents (âge, situation d'emploi, catégorie socioprofessionnelle) et la famille (nombre d'enfants, densité de la commune de résidence), l'emploi des parents et l'âge des enfants sont les deux principaux déterminants des différences de temps de présence des mères et des pères⁴. À autres caractéristiques égales, le temps de présence moyen des mères diminue à mesure que l'enfant grandit. C'est le cas aussi pour les pères, mais de façon moins marquée. Hormis l'âge de l'enfant et la situation d'emploi, la catégorie socio-professionnelle influence également significativement le temps de présence parentale, mais pas de la même façon pour les mères et les pères. Toutes choses égales par ailleurs, les enfants dont les parents sont cadres passent en moyenne moins de temps que les autres enfants en présence de leur mère ; plus particulièrement encore quand c'est la mère elle-même qui est cadre. Du côté des pères, les artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou agriculteurs sont, avec les pères employés, les moins présents auprès des enfants. Les indépendants ont les temps de travail les plus élevés⁵ ; les écarts avec les salariés sont particulièrement marqués pour les hommes, ce qui peut expliquer pourquoi les pères artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou agriculteurs sont généralement moins présents auprès des enfants. Ces pères, comme les pères employés, sont aussi les plus concernés par le travail le

Graphique 1 Prise en charge des jeunes enfants au cours d'une semaine habituelle, en 2021



Lecture > En 2021, en France métropolitaine, parmi les enfants vivant avec leur mère et leur père en couple cohabitant, 31 % de ceux âgés de moins de 3 ans et 3 % de ceux âgés de 3 à 5 ans sont uniquement pris en charge par leurs parents au cours d'une semaine habituelle. Parmi les enfants de moins de 3 ans, 5 % sont dans ce cas quand le père et la mère sont en emploi contre 68 % quand ils sont sans emploi.

Champ > France métropolitaine, enfants vivant avec leur mère et leur père en couple cohabitant.

Sources > Drees, enquête Modes de garde et d'accueil jeunes enfants 2021.

> Études et Résultats n° 1355 © Drees

3. Les tableaux complémentaires sont disponibles avec les données associées à cette étude sur le site internet de la Drees (lien en fin de publication).

4. L'analyse des effets des différentes caractéristiques a été réalisée par régressions linéaires du temps de présence parentale du père et du temps de présence parentale de la mère.

5. Raynaud, É. Roussel, P. (dir.) [2022, mars]. *Femmes et hommes, l'égalité en question*. Insee Références.

week-end, en particulier le dimanche⁶. Du côté des mères, les mêmes caractéristiques ne produisent pas les mêmes effets : les mères artisanes, commerçantes et cheffes d'entreprise ou agricultrices se distinguent en effet par un temps de présence, toutes choses égales par ailleurs, plus élevé en moyenne. Celles-ci présentent la particularité d'exercer fréquemment leur métier à domicile⁷. Les mères consultantes, gérantes de sites d'e-commerce, créatrices de bijoux ou d'objets de décoration, couturières et autres travailleuses indépendantes exerçant chez elles, se trouvent plus souvent dans la situation de cumuler travail et prise en charge des enfants, ce qui peut contribuer aux écarts observés.

L'âge des parents joue également de façon contrastée sur le temps de présence parentale. Toutes choses égales par ailleurs, les pères les plus jeunes (moins de 30 ans) passent moins de temps auprès des enfants que les autres pères. Tandis que les mères les plus jeunes, ainsi que les plus âgées (40 ans ou plus), sont davantage présentes que les mères d'âge intermédiaire.

La mère prend seule en charge les enfants l'équivalent d'une journée entière par semaine

La majeure partie du temps parental correspond à un temps où les deux parents sont présents conjointement : les jeunes enfants passent en effet 65 % du temps d'une semaine habituelle en présence de leurs deux parents. Le reste du temps parental (17 % d'une semaine habituelle) est passé avec un seul parent, plus de quatre fois plus longtemps avec la mère qu'avec le père. Les enfants de

moins de 6 ans passent en moyenne 14 % du temps d'une semaine habituelle avec leur mère seule en l'absence de leur père, ce qui représente au total 23 heures, soit presque l'équivalent d'une journée entière dans la semaine. Les jeunes enfants passent inversement 3 % du temps (5 heures 47) avec leur père seul en l'absence de leur mère. Le temps passé en présence de la mère seule est plus élevé pour les enfants de moins de 3 ans que pour ceux âgés de 3 à 5 ans (17 % contre 11 %, +9 heures 30). Pour les pères, les différences sont nettement moins marquées mais le temps moyen de prise en charge seul augmente un petit peu avec l'âge de l'enfant (50 minutes de plus par semaine auprès des 3-5 ans, soit 4 % contre 3 % pour les moins de 3 ans).

À l'âge de l'enfant et situation d'emploi donnés, le temps moyen que les mères passent seules en charge des enfants varie fortement entre jours de semaine, mercredis et jours de week-end tandis que pour les pères, ces temps moyens sont très stables. Dans tous les cas, que ce soit en semaine ou le week-end, les mères sont chaque jour plus souvent en charge seules de leurs enfants que les pères, en particulier le mercredi (encadré 2).

45 % des jeunes enfants ne passent jamais de temps avec leur père seul au cours d'une semaine habituelle

Derrière ces moyennes se lit une réalité très fréquente pour les jeunes enfants : des pères présents seulement en tandem avec la mère mais jamais seuls avec eux. Ainsi, au cours d'une semaine habituelle, 45 % des enfants de moins de 6 ans ne passent jamais

Encadré 2 Des mères en première ligne pour s'occuper des enfants, la semaine mais aussi le week-end

Le temps de présence des parents au cours d'une semaine habituelle varie fortement entre jour de semaine, mercredi et week-end.

Sans surprise, les enfants passent beaucoup plus de temps en présence d'au moins un parent le week-end (97 % du temps en 2021) que le mercredi (83 % du temps) ou les autres jours de semaine (74 % du temps). Pour les enfants de moins de 3 ans, majoritairement non scolarisés, le mercredi se distingue moins des autres jours de la semaine.

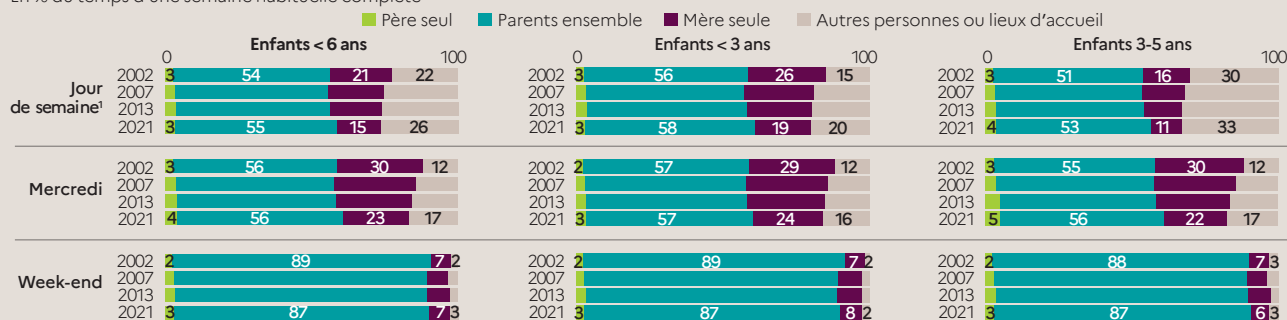
En semaine comme le week-end, les mères sont en moyenne plus longtemps en charge seules des enfants que les pères. En 2021, les enfants de moins de 6 ans passent en moyenne avec leur mère seule 15 % du temps des quatre jours de la semaine hors mercredi, 23 % du temps du mercredi et 7 % du temps du week-end. Du côté des pères, le temps moyen

passé seul avec les enfants présente peu de variation en fonction du jour de la semaine, et s'établit à 3 % en moyenne les jours de semaine et le week-end et 4 % le mercredi. Même lorsque les deux parents travaillent à temps complet, les mères ajustent davantage que les pères leur disponibilité en semaine pour gérer les enfants. Pour les pères, la quasi-absence d'alternance de rythme entre semaine et week-end dans la prise en charge seul des enfants s'observe quelle que soit leur situation d'emploi.

Entre 2002 et 2021, le temps de présence parentale a baissé les jours de semaine mais est resté stable le week-end. Après avoir marqué le pas entre 2002 et 2013, le temps parental conjoint augmente fortement en 2021 (de 54 % à 58 %, +5 heures 15), en particulier les jours de semaine hors mercredi pour les enfants de moins de 3 ans.

Évolution du temps moyen passé par les enfants avec leurs parents selon le jour de la semaine

En % du temps d'une semaine habituelle complète



1. Lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Lecture > En 2021, en France métropolitaine, parmi les enfants vivant avec leur mère et leur père en couple cohabitant, ceux âgés de 3 à 5 ans passent en moyenne 87 % du temps du week-end en présence de leurs deux parents, contre 56 % du temps du mercredi et 53 % du temps les autres jours de la semaine.

Champ > France métropolitaine, enfants vivant avec leur mère et leur père en couple cohabitant.

Sources > Drees, enquêtes Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants.

> Études et Résultats n° 1355 © Drees

6. Parmi les pères en emploi, 44 % des pères employés et 33 % des pères artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou agriculteurs travaillent régulièrement ou occasionnellement le dimanche (contre 23 % dans l'ensemble) dont respectivement 25 % et 20 % au moins un dimanche sur deux (contre 10 % dans l'ensemble). Par comparaison, parmi les mères en emploi, 26 % des mères employées et 38 % des mères artisanes, commerçantes, cheffes d'entreprise ou agricultrices travaillent régulièrement ou occasionnellement le dimanche (contre 21 % dans l'ensemble) dont respectivement 18 % et 23 % au moins un dimanche sur deux (contre 12 % dans l'ensemble).

7. 33 % exercent intégralement à domicile contre 5 % des mères en emploi (respectivement 6 % et 3 % pour les pères).

de temps avec leur père sans leur mère (*graphique 2*). La situation inverse – les enfants qui ne passent aucun moment avec leur mère sans leur père – concerne trois fois moins d'enfants (13 %). Quand les deux parents sont dans la même situation d'emploi, les enfants jamais pris en charge par leur père seul sont proportionnellement toujours plus nombreux que ceux jamais pris en charge par leur mère seule. Quand l'un des parents est sans emploi – et qu'il est donc *a priori* plus disponible pour s'occuper des enfants – c'est lui qui reste plus souvent seul avec les enfants, que ce parent soit la mère ou le père. Pour autant, la prise en charge des enfants est la plus déséquilibrée quand c'est la mère qui est sans emploi et pas le père (situation qui concerne 28 % des enfants de moins de 6 ans). Dans ce cas-là, 77 % des enfants ne passent jamais de temps avec leur père seul au cours d'une semaine habituelle et 5 % jamais de temps avec leur mère seule. Dans la situation inverse, quand le père est sans emploi – ce qui est nettement plus rare (6 % des enfants de moins de 6 ans) –, 44 % des enfants concernés ne passent aucun

moment uniquement avec leur mère et 17 % ne passent aucun moment uniquement avec leur père.

Quand les deux parents sont en emploi à temps complet, la prise en charge des enfants par le père seul est plus probable et plus longue en cas d'horaires de travail atypiques pour lui-même ou sa conjointe (Esteban, 2025).

En vingt ans, le temps moyen passé par les jeunes enfants en présence de leurs parents a baissé

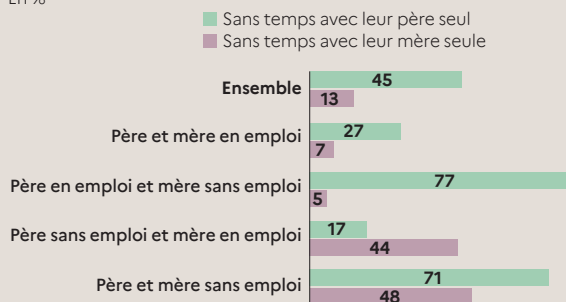
Depuis le début des années 2000, la participation des femmes au marché du travail a fortement évolué, en particulier celle des femmes avec jeunes enfants. Ainsi, parmi les mères d'enfants de moins de 6 ans, la part de celles en emploi a progressé : de 49 % en 2002 lors de la première édition de l'enquête, elle est passée à 61 % en 2007 puis s'est stabilisée ensuite. Par ailleurs, la part du temps partiel, établie à des niveaux élevés pendant de nombreuses années, a plus récemment reculé. Dans l'enquête, 38 % des mères en emploi étaient à temps partiel en 2007, contre 28 % en 2021. Dans l'ensemble, la part de mères en emploi à temps complet est ainsi passée de 30 % à 45 % en vingt ans. Du côté des pères, le temps complet a diminué de façon régulière sur la même période (de 87 % en 2002 à 81 % en 2021) tandis que le chômage a doublé (de 5 % à 10 %).

Ces évolutions se sont accompagnées d'une baisse tendancielle du temps parental moyen (*graphique 3*). Globalement, en vingt ans, les enfants de moins de 6 ans passent en moyenne 5 heures 15 de moins en présence d'au moins un parent au cours d'une semaine habituelle (85 % contre 82 %) : 6 heures de moins pour les enfants de moins de 3 ans (89 % contre 82 %) et 4 heures de moins pour les enfants âgés de 3 à 5 ans (86 % contre 80 %).

Si, à l'échelle globale, le temps parental a baissé en raison des évolutions du marché du travail, celui-ci évolue plus marginalement à configuration d'emploi donnée au sein du couple (*graphique 4*). En particulier, les enfants dont les parents travaillent à temps complet passent en moyenne autant de temps en présence d'au moins un de leurs parents qu'il y a vingt ans. En revanche, le temps parental moyen des enfants dont la mère est sans emploi ou à temps partiel a un peu baissé (respectivement -2 heures 50 et -2 heures 20 par semaine). Par ailleurs, le partage du temps parental entre pères

Graphique 2 Part d'enfants âgés de moins de 6 ans ne passant pas de temps avec leur père seul ou avec leur mère seule au cours d'une semaine habituelle

En %



Lecture > En 2021, en France métropolitaine, parmi les enfants âgés de moins de 6 ans vivant avec leur mère et leur père en couple cohabitant, 45 % ne passent jamais de temps avec leur père seul en l'absence de leur mère et 13 % jamais de temps avec leur mère seule sans leur père.

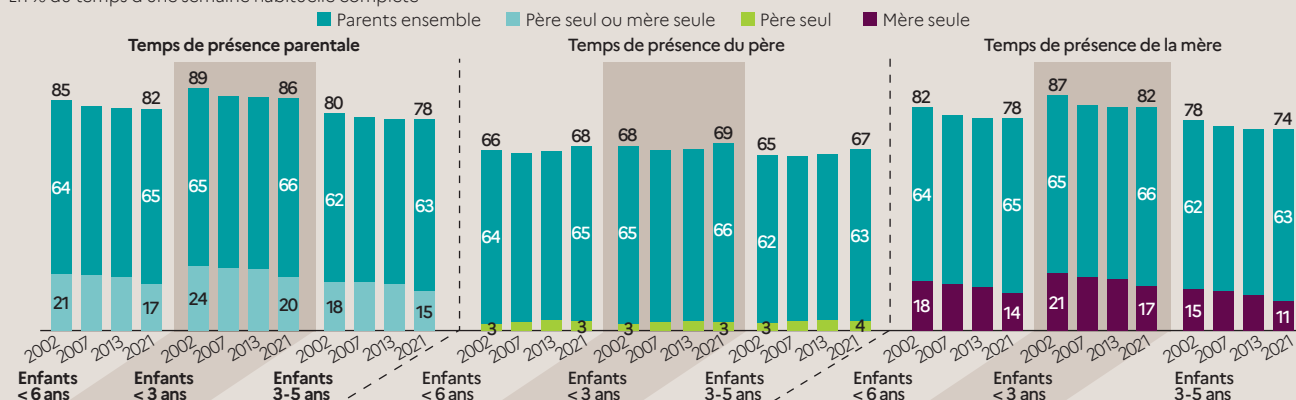
Champ > France métropolitaine, enfants vivant avec leur mère et leur père en couple cohabitant.

Source > Drees, enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants 2021.

> Études et Résultats n° 1355 © Drees

Graphique 3 Évolution du temps moyen passé par les enfants en présence de leurs parents

En % du temps d'une semaine habituelle complète



Lecture > En 2021, en France métropolitaine, parmi les enfants vivant avec leur mère et leur père en couple cohabitant, ceux âgés de moins de 6 ans passent en moyenne 78 % du temps d'une semaine habituelle complète en présence de leur mère, dont 14 % avec leur mère seule, contre respectivement 82 % et 18 % en 2002.

Champ > France métropolitaine, enfants vivant avec leur mère et leur père en couple cohabitant.

Sources > Drees, enquêtes Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants.

> Études et Résultats n° 1355 © Drees

et mères tout comme celui du temps extra-parental entre modes d'accueil formels et prise en charge informelle présentent quelques évolutions notables.

Des pères plus présents en 2021 mais en tandem : une organisation favorisée par le télétravail ?

Le temps moyen de présence des mères auprès des enfants entre 2002 et 2021 a baissé de 82 % à 78 %, soit 6 heures 40 de moins sur une semaine habituelle (*graphique 3*). Du côté des pères, il a augmenté de 2 heures 30 sur la même période : il a d'abord baissé de 66 % à 65 % entre 2002 et 2007 (-1 heure 45 par semaine), puis augmenté pour atteindre 68 % en 2021 (+4 heures 15). Le recul du temps de présence maternelle, et plus généralement parentale, lié aux évolutions de l'emploi, se concentre fortement sur les jours de semaine y compris les mercredis (*encadré 2*).

Derrière les évolutions globales, une recomposition de l'organisation du temps de présence parentale, entre temps conjoint et temps seuls, semble se dessiner sur la période. Entre 2002 et 2013, dans presque toutes les configurations d'emploi, le temps parental conjoint moyen a eu tendance à baisser ou à rester stable (*tableau complémentaire B*). Parallèlement, le temps de présence des mères et des pères seuls se maintenait plutôt, voire augmentait légèrement lorsque les parents travaillent à temps complet, suggérant leur propension à davantage s'organiser en relais pour la prise en charge des enfants (*graphique 4*). Entre 2013 et 2021, le temps conjoint augmente (de

62 % à 65 %, soit +3 heures 45 par rapport à 2013) tandis que les temps seuls marquent le pas (-4 heures pour les mères et -30 minutes pour les pères). Si les pères sont ainsi plus présents en 2021 auprès des enfants que les années précédentes (+3 heures 15 par rapport à 2013), ils ne le sont pas seuls.

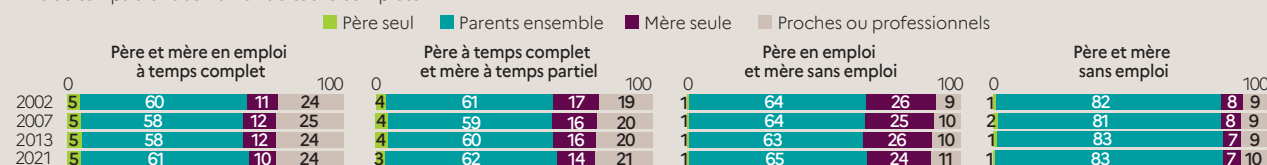
Du côté des familles monoparentales, les pères sont nettement plus présents après 2002 (*encadré 3*).

La hausse du temps de présence conjoint est particulièrement forte dans les cas où les deux parents travaillent à temps complet pour les enfants de moins de 3 ans (62 % en 2021 contre 58 % en 2013 ; +5 heures 35). Elle s'observe en particulier les jours de semaine hors mercredi.

Le temps conjoint apparaît fortement associé au télétravail. Les pères qui le pratiquent⁸ passent significativement plus de temps auprès des enfants que les autres pères en emploi (+4 heures 30 par semaine en 2021) alors que leurs temps de prise en charge des enfants seuls sont équivalents. Entre 2013 et 2021, le temps conjoint a fortement augmenté parmi les pères qui télétravaillent (+5 heures) et sa part s'est accrue parmi ceux en emploi (de 14 % à 24 %). Toutefois, la hausse du temps de présence des pères via du temps conjoint s'observe également chez les pères en emploi qui ne télétravaillent pas (+2 heures 40). L'enquête de 2021 a été réalisée en fin d'année dans un contexte de crise sanitaire qui a pu modifier temporairement les emplois du temps des parents : moins de temps passé sur le lieu de travail, moins d'activités à

Graphique 4 Évolution du temps moyen passé par les enfants de moins de 6 ans en présence de leurs parents selon la situation d'emploi des parents

En % du temps d'une semaine habituelle complète



Lecture > En 2013, en France métropolitaine, parmi les enfants vivant avec leur mère et leur père en couple cohabitant, ceux âgés de moins de 6 ans dont les deux parents sont en emploi à temps complet passaient en moyenne 5 % du temps d'une semaine habituelle complète avec leur père seul, 12 % avec leur mère seule, 58 % avec leurs deux parents ensemble et 24 % du temps avec des proches ou des professionnels en l'absence des deux parents.

Champ > France métropolitaine, enfants vivant avec leur mère et leur père en couple cohabitant.

Sources > Drees, enquêtes Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants.

> Études et Résultats n° 1355 © Drees

Encadré 3 Dans les familles monoparentales, les pères sont nettement plus présents qu'en 2002

En 2021, 517 000 enfants de moins de 6 ans vivent en famille monoparentale, soit 12 % des enfants de cette classe d'âge en France métropolitaine. Au cours de la semaine de référence décrite par le parent répondant, un tiers des enfants de famille monoparentale (34 %) ont passé du temps en présence de leur père seul. Cette proportion a nettement augmenté par rapport à 2002 (21 %). Par ailleurs, pour les enfants concernés, la durée moyenne de cette prise en charge a également augmenté de façon régulière depuis 2002. En moyenne, ceux-ci ont passé 45 heures 55 avec leur père au cours de la semaine de référence en 2021 contre 33 heures 45 en 2002 (+12 heures 10).

Ces résultats sont cohérents avec l'évolution des configurations de monoparentalité, notamment la progression des résidences alternées à la suite de la loi de 2002 relative à l'autorité parentale qui a donné une base légale à ce partage égalitaire de la garde des enfants. En 2002, 95 % des enfants de moins de 6 ans vivant en famille monoparentale résidaient principalement chez leur mère. En 2021, ils sont 83 % tandis que 13 % sont en résidence alternée (c'est-à-dire la moitié du temps chez chacun des parents) et 4 % en résidence principale chez leur père. La résidence alternée est plus répandue après l'âge de 3 ans (19 % pour les 3-5 ans contre 5 % pour les moins de 3 ans en 2021) et la part

d'enfants sans aucun contact avec leur père est plus faible (respectivement 16 % contre 37 % en 2021 [Viro, Le Pape, 2025]). Ces écarts contribuent à expliquer le fait que les pères sont davantage présents auprès des enfants âgés de 3 à 5 ans qu'auprès des plus jeunes. En 2021, 45 % des enfants âgés de 3 à 5 ans vivant en famille monoparentale sont pris en charge par leur père au cours de la semaine de référence (26 % en 2002), pour une durée moyenne de 47 heures 45 (38 heures 15 en 2002) contre 19 % des enfants de moins de 3 ans (12 % en 2002) pour une durée de 39 heures 20. Ces dynamiques sont fortement portées par la hausse des résidences alternées ou fixées principalement chez le père au cours de la période mais pas seulement. En effet, sur le champ restreint des enfants de moins de 6 ans résidant principalement chez leur mère, les pères sont aussi plus présents : 22 % des enfants concernés ont passé du temps avec leur père sur la semaine de référence en 2021 contre 16 % en 2002, pour une durée moyenne stable d'environ 27 heures.

Les mères de familles monoparentales recourent davantage que les couples au réseau informel des proches (famille, amis, voisins) pour assurer la prise en charge des jeunes enfants, surtout lorsqu'elles travaillent et que les enfants n'ont pas de contact avec leur père (Viro, Le Pape, 2025).

8. La question historique dans l'enquête Modes de garde porte sur le travail à domicile, y compris le télétravail.

l'extérieur pour les enfants ou pour les parents et donc plus de temps passé ensemble au domicile familial. Néanmoins, ces constats coïncident aussi avec la montée de nouvelles normes éducatives qui valorisent les temps « en famille » et incitent à partager un « temps de qualité » avec l'enfant, entendu comme un temps lui étant exclusivement consacré (Déchaux, Le Pape, 2021 ; Martin, Leloup, 2020) favorisant une organisation parentale en tandem. Les deux parents sont présents afin qu'au moins l'un d'eux s'occupe effectivement de l'enfant, pendant que l'autre est en première ligne sur les tâches domestiques (Le Pape, 2025).

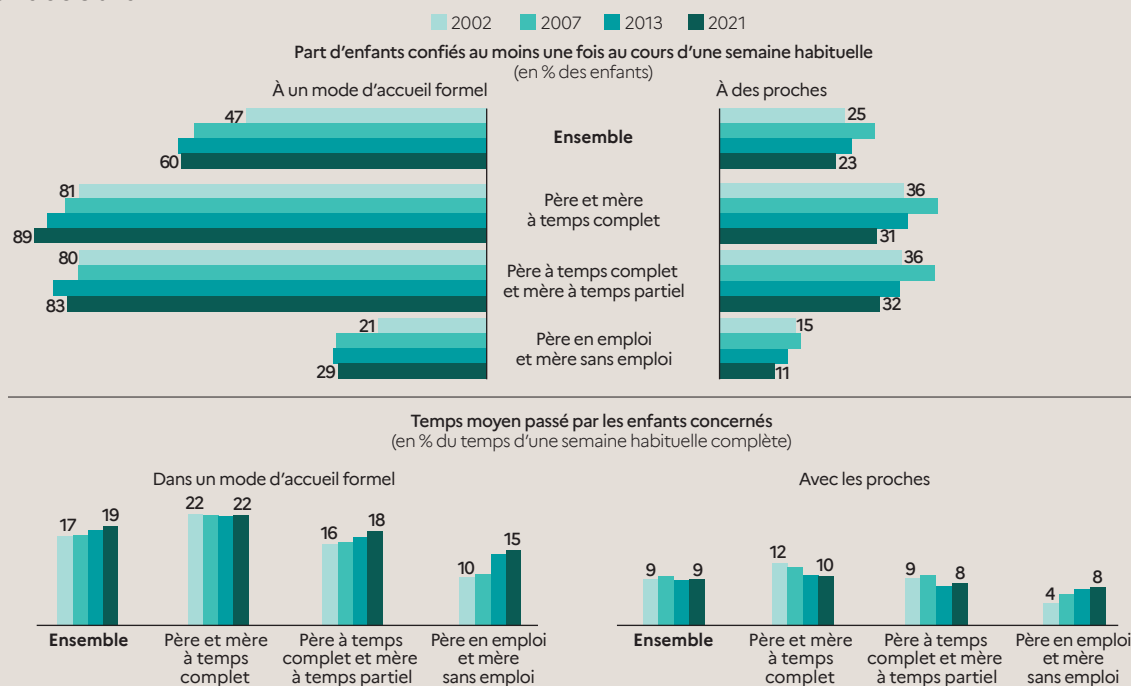
Plus d'accueil formel et un recours moins fréquent aux proches, même pour les mères sans emploi

Moins de temps avec les parents signifie plus de temps avec d'autres personnes, proches ou professionnelles. Du côté des moins de 3 ans, la part d'enfants confiés au moins une fois à un mode d'accueil formel (établissement d'accueil du jeune enfant [EAJE], assistante maternelle, garde à domicile ou préscolarisation) au cours d'une semaine habituelle a fortement augmenté entre 2002 et 2007 (de 47 % à 58 %) et s'établit à 60 % en 2021 (graphique 5). Cette hausse est particulièrement marquée en EAJE avec une proportion d'enfants accueillis au moins une fois dans la semaine qui atteint 25 % en 2021, contre 18 % en 2002 (Caenen, Virot, 2023).

La part d'enfants de moins de 3 ans confiés à un mode d'accueil formel a progressé régulièrement pour ceux dont les parents travaillent à temps complet (de 81 % à 89 %) ; elle a aussi augmenté pour les enfants dont le père est en emploi et la mère sans emploi entre 2002 et 2007 (de 21 % à 30 %) notamment en raison de la part plus élevée de chômeuses parmi les mères sans emploi, puis s'est maintenue. Les temps d'accueil moyens sont restés stables pour les enfants dont les deux parents sont à temps complet, en revanche ils se sont allongés pour les enfants dont les mères sont à temps partiel ou sans emploi⁹.

Au cours de la même période, le recours aux proches (grands-parents, autres membres de la famille, amis ou voisins) pour la prise en charge des plus jeunes a connu une évolution différente. D'abord en hausse entre 2002 et 2007 (de 25 % à 31 % d'enfants concernés), ce recours informel a reculé régulièrement depuis et atteint 23 % en 2021. La même tendance s'observe dans toutes les configurations d'emploi, mais est particulièrement marquée pour les parents qui travaillent. Ce résultat pourrait suggérer que l'offre d'accueil n'était pas ajustée à la hausse de la participation des femmes au marché du travail et que les proches ont été davantage sollicités pour assurer le relais auprès des enfants. La baisse continue du nombre d'enfants depuis 2011¹⁰ a réduit les tensions sur l'offre d'accueil, ce qui a pu rendre le recours aux proches moins impératif pour concilier vie familiale et vie professionnelle.

Graphique 5 Évolution du recours aux modes d'accueil formel et aux proches pour la prise en charge des enfants de moins de 3 ans



Note > Les modes d'accueil formels payants incluent les établissements d'accueil du jeune enfant, les assistantes maternelles et les gardes à domicile. Les proches désignent ici les membres de la famille, les amis ou les voisins.

Lecture > En 2021, en France métropolitaine, parmi les enfants vivant avec leur père et leur mère en couple cohabitant, 31 % des enfants de moins de 3 ans dont les parents travaillent à temps complet sont confiés au moins une fois au cours d'une semaine habituelle à des proches. Les enfants concernés passent en moyenne avec ces proches 10 % du temps d'une semaine habituelle.

Champ > France métropolitaine, enfants âgés de moins de 3 ans vivant avec leur mère et leur père en couple cohabitant.

Sources > Drees, enquêtes Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants.

> Études et Résultats n° 1355 © Drees

9. En juin 2016, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et France Travail (anciennement Pôle emploi) ont signé, avec les ministres des Affaires sociales, du Travail et des Familles et de l'Enfance, un accord et une charte relatifs aux crèches à vocation d'insertion professionnelle (Avip). Ces crèches réservent des places aux enfants de moins de 3 ans de parents en situation de recherche d'emploi et volontaires pour s'engager dans une recherche intensive. En juin 2021, 262 crèches labellisées Avip étaient recensées en France. Ce dispositif, ainsi que l'assouplissement plus général des critères d'attribution (notamment concernant le critère de l'emploi) qui a pu l'accompagner, a pu favoriser l'accueil des enfants dont les mères sont sans emploi, ce que l'enquête ne permet toutefois pas d'évaluer.

10. Rapport de l'Observatoire national de la petite enfance (2024, décembre). *L'accueil des jeunes enfants*.

Avec la hausse du taux d'emploi des femmes, les grands-mères – les proches en première ligne – sont aussi possiblement moins disponibles pour garder leurs petits-enfants. Pour les enfants dont les parents sont à temps complet, la durée moyenne de prise en charge par les proches a reculé de façon régulière, tandis qu'elle a eu tendance à augmenter dans les familles où la mère est sans emploi.

Entre 2002 et 2021, de nombreuses réformes ont concerné l'organisation des rythmes scolaires : en particulier, le temps d'enseignement a été réduit de 26 heures à 24 heures à la rentrée 2007 et l'école maternelle est devenue obligatoire à la rentrée 2019¹¹. Le temps moyen passé à l'école par les enfants âgés de 3 à 5 ans scolarisés – y compris temps de restauration mais hors étude du soir et centre de loisir le mercredi – a augmenté de façon régulière sur la période (28 heures 45 en 2021 contre 25 heures 40 en 2002).

Au cours de la même période, le recours aux proches pour la prise en charge des enfants âgés de 3 à 5 ans au cours d'une semaine habituelle a d'abord augmenté entre 2002 et 2007 (de 32 % à 37 %) puis a diminué pour revenir à 32 % en 2021. Cette évolution globale reflète avant tout celle observée pour les enfants dont les deux parents sont en emploi à temps complet. Lorsque le père est en emploi et la mère sans emploi, la fréquence du recours aux proches a baissé de façon régulière (de 22 % à 15 %) entre 2002 et 2021. Le temps moyen de prise en charge par les proches pour les enfants concernés âgés de 3 à 5 ans est passé de 9 % à 6 % en vingt ans. ●



Télécharger les données

¹¹. En 2013, les 24 heures d'enseignement ont été réparties sur 4,5 jours (école le mercredi matin) au lieu de 4 jours en vigueur depuis la rentrée 2007. Divers assouplissements de la réforme des rythmes scolaires de 2013 se sont succédé avant le retour massif à la semaine de 4 jours à la rentrée 2017 pour toutes les communes qui le souhaitaient.

Mots clés : Jeunes enfants Parentalité Inégalité de genre Conciliation vie familiale et vie professionnelle Mode d'accueil

Pour en savoir plus

- > **Caenen, Y., Virot, P.** (2023, février). La part des enfants de moins de 3 ans confiés principalement à une assistante maternelle ou une crèche a presque doublé entre 2002 et 2021. Drees, *Études et Résultats*, 1257.
- > **Champagne, C., Pailhé, A., Solaz, A.** (2015). Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolutions en 25 ans ? Insee, *Économie et Statistique*, 478-480.
- > **Déchaux, J.-H., Le Pape, M.-C.** (2021). *Sociologie de la famille* (3^e éd.). Éditions La Découverte.
- > **De Saint-Pol, T., Bouchardon, M.** (2013, mai). Le temps consacré aux activités parentales. Drees, *Études et Résultats*, 841.
- > **Erb, L. A., Olivia, T., Breda, T., Tô, M.** (2022, juin). Après la naissance d'un enfant, les conditions de travail diffèrent entre les pères et les mères. Insee Références, *Emploi, chômage, revenus du travail*.
- > **Esteban, L.** (2024, mars). L'articulation entre vies familiale et professionnelle repose toujours fortement sur les mères. Drees, *Études et Résultats*, 1298.
- > **Esteban, L.** (2025, novembre). Lorsque les deux parents travaillent à temps complet, la mère passe en moyenne une heure de plus par jour avec les enfants que le père. Drees, *Études et Résultats*, 1356.
- > **Guedj, H., Le Pape, M.-C.** (2023, juillet). Premiers jours de l'enfant : un temps de plus en plus sanctuarisé par les pères via le congé de paternité. Drees, *Études et Résultats*, 1275.
- > **Le Pape, M.-C.** (dir.) [2025, janvier]. Paternité : organisation des temps professionnels et familiaux deux ans après la naissance d'un enfant. Drees, *Les Dossiers de la Drees*, 126.
- > **Sponton, A.** (2023). *Se montrer présent. Réception du congé de paternité, parentalités et masculinités de la grossesse à la petite enfance*. Thèse de sociologie, Institut d'Études politiques de Paris.
- > **Virot, P., Le Pape, M.-C.** (2025, janvier). Monoparentalités : les solidarités familiales, un relais important au quotidien pour la prise en charge des jeunes enfants. Drees, *Études et Résultats*, 1326.

> **Publications**
drees.solidarites-sante.gouv.fr

> **Open Data**
data.drees.solidarites-sante.gouv.fr

> **Nous contacter**
drees-infos@sante.gouv.fr

> **Contact presse**
drees-presse@sante.gouv.fr

Directeur de la publication : Thomas Wanecq
Responsable d'édition : Valérie Bauer-Eubriet
Chargée d'édition : Alexandra Fisch
Composition et mise en pages : Julie Eneau
Conception graphique : Drees

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources
 ISSN électronique 1146-9129 • AIP 0001384

Les destinataires de cette publication sont informés de l'existence à la Drees d'un traitement de données à caractère personnel les concernant. Ce traitement, sous la responsabilité du directeur de la publication, a pour objet la diffusion de la publication de la Drees. Les données utilisées sont l'identité, la profession, l'adresse postale personnelle ou professionnelle. Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les destinataires disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant ainsi qu'un droit d'opposition à figurer dans ce traitement. Ils peuvent exercer ces droits en écrivant à : Drees - Bureau des Publications et de la Communication - 14 avenue Duquesne - 75 350 Paris 07 SP ou en envoyant un courriel à : drees-infos@sante.gouv.fr